



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 septembre 2018

Le jeudi 6 septembre 2018, à 20h30, le Conseil Municipal de Val d'Izé, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Tertre, sous la présidence de Thierry TRAVERS, Maire.

La convocation a été adressée par écrit au domicile des conseillers municipaux, le vendredi 31 août 2018 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 15

Membres présents :

M. Thierry TRAVERS, Maire et Conseiller Départemental ; Mme Lisiane HUET, 1^{ère} adjointe ; M. Emile PERRIER, 2^{ème} adjoint ; Mme Maryse HUCHET, 3^{ème} adjointe ; M. Claude DONVAL, 4^{ème} adjoint ; Mme Laurence GERMAIN, 5^{ème} adjointe ; M. Francis GAULARD ; M. Maurice TRAVERS ; Mme Monique GALLAIS ; Mme Michèle SAUDRAIS ; M. Michel GIEUX ; M. Denis BRÉAN ; M. Michel LAURENT ; M. Yann BOUVET ; M. Vincent PIPARD ;

Membres absents excusés :

Mme Régeane MAO ; M. Bruno DELVA ; Mme Christine REUCHERON ; Mme Béatrice GUESDON ; M. Gérard TRUFFAULT ; Mme Natacha PIHAN ; Mme Isabelle MUCKA ; Mme Véronique CHAMPION

Madame Laurence GERMAIN a été élue secrétaire de séance

❖ **Réhabilitation de la mairie**

Le maire indique qu'un escalier de chantier provisoire a été installé dans la future salle du conseil, le passage entre le palier et la mezzanine va être créé.

Courant septembre, seront réalisés la dépose et la pose du nouveau plancher bois du palier, la pose de toutes les portes et fenêtres avec couche d'apprêt du rez de chaussée.

Concernant la salle du conseil, l'assemblée valide le devis de LEBEL Agencement d'un montant de 14.316€ pour la création d'une table sur mesure.

Le maire ajoute que les travaux accusent un retard de 2 mois, et que le dernier planning prévoit la réception des travaux pour fin mars 2019.

❖ **Sanitaires publics**

Une réception partielle des travaux a été effectuée le 27 juillet dernier, avant la mise en service, des finitions sont encore à réaliser : poignées de porte – terrassement – signalétique....)

❖ **Voirie**

- Les travaux de PATA et l'enrobés à froid attribués à l'entreprise Beaumont ont été réalisés en partie en juillet se terminent ce mois.
- Les travaux de modernisation de voirie « route de la Cabelière », attribués à l'entreprise TPB démarrent courant du mois.
- Le GAEC BARBOT HAUDEBERT a demandé l'autorisation d'installer un boviduc sous la route de Villepie, un accord de principe a été donné.

❖ **Rentrée scolaire**

Les effectifs sont les suivants :

- Ecole Lucie Aubrac : 195 élèves (67 en maternelle et 128 en élémentaire)

En 2017 : 198 élèves (67 maternelles et 131 élémentaires)

- Ecole St Etienne des Eaux : 171 élèves (56 en maternelle et 115 en élémentaire)

En 2017, 177 élèves (55 maternelles et 122 élémentaires)

❖ **Personnel communal**

Le maire indique à l'assemblée qu'à l'occasion du départ en retraite de Christine GARDAN, un pot est organisé le mardi 18 septembre à 18h30 au restaurant scolaire, il rappelle que l'organisation au restaurant scolaire a été modifiée afin qu'Isabelle BONENFANT bénéficie d'un temps complet et qu' Eugénie MATEUS a rejoint l'équipe au 30.08

Aux services techniques, Quentin POIRIER est intégré au 01.09.2018 en qualité d'adjoint technique stagiaire affecté aux espaces verts.

❖ **Plan Local d'Urbanisme- Révision**

Le maire indique que dossier de demande d'examen cas par cas transmis a été à la DREAL pour qu'elle détermine si le PLU doit faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le défaut de réponse dans le délai de 2 mois vaudra obligation de réaliser cette évaluation, qui est prévue en option au marché et qui s'élève à 888€ HT.

Le zonage de la commune est en cours de réalisation, en parallèle de la rédaction du règlement littéral.

Courant novembre, le projet urbain et les orientations d'aménagement seront présentés pour avis aux personnes publiques associées.

❖ **Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif**

Le maire informe l'assemblée que le démarrage des travaux est prévu le 10 septembre pour une durée allant jusqu'à fin novembre

La circulation sera interdite sauf aux riverains sur l'ensemble du secteur des Hauts d'Izé, un courrier a été adressé aux habitants et aux riverains de la route de la Duchais. Le ramassage scolaire sera modifié, celui des déchets adapté.

Suite à l'enquête de branchement, le maire rappelle qu'un branchement est prévu par parcelle construite ou sur laquelle un permis de construire est déposé. Pour les parcelles à construire le branchement est à la charge du propriétaire, un devis leur a été transmis.

❖ **Etude diagnostique du réseau et schéma directeur**

Le cabinet NTE procédera à la restitution des résultats de la campagne réalisée en nappe haute le mardi 25 septembre à 14h00, sont invités à cette présentation : l'agence de l'eau, le département, la SAUR.

❖ **Liaison douce et plateau surélevé**

Le maire rappelle à l'assemblée que le cabinet BOUVIER a été missionné afin de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une liaison douce vers le bas du Bois et d'un plateau surélevé. Dans le cadre de cette étude, un relevé topographique est nécessaire, une consultation a été lancée, c'est le cabinet Aubault qui est retenu pour un montant de 6.200€ HT.

❖ **Communauté d'Agglomération Vitré Communauté**

Le conseil municipal approuve la modification de statuts de Vitre Communauté, consistant en l'ajout des compétences « Lecture publique » et « Santé ».

❖ **Projet Réseau lecture Publique**

Le maire présente à l'assemblée le projet de mise en réseau des bibliothèques de Vitré Communauté qui prévoit :

- La constitution d'un catalogue et d'un portail communs,
- La mise en place et gestion de navettes facilitant la circulation des documents sur le territoire,
- La création d'une carte d'abonnement unique et commune,
- L'acquisition de matériels dans le cadre des animations,
- La mise en place de formations-actions,
- L'organisation de temps d'échanges professionnels et / ou de formations,
- Un relais avec la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine,

Le maire souligne que pour adhérer les bibliothèques devront avoir un statut municipal et que seules les bibliothèques en réseau pourront obtenir des financements de la DRAC ou du CD 35 dans le cadre d'une construction ou d'une extension.

❖ **AGRIAL**

Le maire indique à l'assemblée qu'il a reçu le 7 août dernier, le directeur régional d'Agrial. De cette rencontre, il ressort que le transfert de l'activité sur la zone d'activité est abandonné, et que l'activité est maintenue sur le site, excluant de fait toute vente.

Le maire précise qu'il a demandé à l'entreprise d'une part de travailler à une meilleure intégration de son site dans l'environnement : démolition des silos, mise en place de clôture et d'autre part de réfléchir à une délocalisation de la collecte des céréales.

❖ **PLU LA BOUEXIERE**

Sur proposition du maire, l'assemblée donne un avis favorable aux projets de révision allégée (création d'un STECAL à vocation touristique), et de modification du PLU de la commune de La Bouexière.

❖ **Informations diverses**

- Deux radars pédagogiques seront prochainement installés : rue Joseph Aubert et rue de Combourg
- Le Dojo Izéen, en sommeil depuis 2017, se retire, faute de solution ; et le Dojo Vitréen proposera 3 créneaux, le mardi soir, au dojo.
- Dans le cadre du programme d'acquisition des logements par les locataires, NEOTOA a vendu 3 logements.

Prochain Conseil municipal : le jeudi 11 octobre 2018